

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2011

L'an deux mil onze, le vingt-sept janvier, à 20H30, le Conseil municipal de la commune d'URY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Régis DENEUVILLE, Maire.

Présents : Régis DENEUVILLE, Abdellah BENBAOUALI, Josette CASTEL, Philippe DUCHESNE, Josseline GRIDELET, Armelle HENNO, Jocelyne LELONG, Dominique LUNEAU, Sébastien RICHARD.

Absente excusée : Pascale NONDÉ

Absents : Daniel CATALAN, Denis GARCÈS, Vincent RIVIERE.

Pascale NONDÉ donne procuration à Régis DENEUVILLE.

Secrétaire de séance : Abdellah BENBAOUALI

*Effectif légal du conseil municipal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 13
Qui ont pris part aux délibérations : 9*

Convocation : 20 janvier 2011
2011

Affichage du procès-verbal : 3 février

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE

Projet de création d'une communauté de communes – définition du périmètre :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les communes ont l'obligation d'intégrer une communauté de communes avant 2014. Si la décision n'est pas prise par la commune, le préfet pourra imposer une structure intercommunale de son choix. Dans ce contexte, l'Etat préconise que la carte intercommunale soit achevée d'ici la fin de l'année 2011.

Ce dossier très important a fait l'objet de nombreuses discussions et réunions. Plusieurs possibilités s'offrent à la commune. La dernière réunion de travail a permis à chacun des élus de se prononcer sur un choix.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5211-5-1 et L 5214-1 et suivants,

Considérant que l'intercommunalité constitue un moyen de rationalisation dans l'organisation locale et permet d'améliorer l'efficacité administrative,

Considérant que les communes d'Achères-la-Forêt, Amponville, Boissy-aux-Cailles, Boulancourt, Burcy, Buthiers, La Chapelle-la-Reine, Fromont, Guercheville, Nanteau-sur-Essonne, Noisy-sur-Ecole, Rumont, Tousson, Ury, Villiers-sous-Grez et Le Vaudoué ont des intérêts communs dans divers domaines tels le développement économique, le tourisme, les services à la population et la mise en valeur du territoire,

Considérant qu'il apparaît souhaitable que ces communes se regroupent au sein d'une communauté de communes afin de conduire ensemble des projets d'aménagement de

l'espace, de développement économique et d'amélioration de l'accès aux équipements et aux services,

Le conseil municipal, par 9 voix pour, 1 contre (A. Henno),

demande à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne de bien vouloir prendre en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, un arrêté de périmètre en vue de la création d'une communauté de communes, autour des communes d'Achères-la-Forêt, Amponville, Boissy-aux-Cailles, Boulancourt, Burcy, Buthiers, La Chapelle-la-Reine, Fromont, Guercheville, Nanteau-sur-Essonne, Noisy-sur-Ecole, Rumont, Tousson, Ury, Villiers-sous-Grez et Le Vaudoué.

AFFAIRES FINANCIERES

Demande de subvention pour participation à un voyage scolaire :

Les élèves de 4^{ème} du collège de la Chapelle la Reine ont l'opportunité de partir une semaine en voyage linguistique. Le collège sollicite une subvention de 40 € par élève domicilié sur la commune. Cette année, 10 élèves d'Ury sont concernés.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 400 € au collège de La Chapelle-la-Reine.

AFFAIRES DIVERSES

Compte-rendu des commissions municipales :

Commission communication : Mme Lelong précise que le bulletin municipal sera imprimé la semaine prochaine.

M. Benbaouali indique que le nouveau site internet est prêt. Il demande que la commission se réunisse dans les meilleurs délais.

Commission travaux : M. Duchesne a demandé des devis pour la peinture de la classe maternelle, le changement de fenêtres de la classe des CE et de la salle de sport.

Une demande sera faite pour l'installation d'un faux plafond dans la classe de maternelle.

M. le Maire indique que Mme Roy Parmentier, architecte des bâtiments de France va prendre rendez-vous pour les travaux à effectuer sur le clocher de l'église.

Cabinet médical : M. le Maire a reçu de nouveaux plans. La commission urbanisme – aménagement va se réunir prochainement.

Informations diverses :

28/01 : visite de M. JULIA, député, de 16H à 17H.

02/02 à 14H : réunion éco urbanisme avec le PNR et le bureau d'études en présence de la commission urbanisme,

04/02 : réunion des associations pour planning des manifestations 2011.

Le Maire,

